Image not found or type unknown

Erreur sur capital décès

Par **llementec**, le **31/07/2013** à **15:53**

bonjour, suite au décès de ma maman, je me suis adresser a son assurance auprès de qui elle avait souscrit un capital décès. J'ai du retourner des papiers en autres la photocopie des livret de famille. l assureur ma fait un virement au mois de mars de 14 000 euro. mon frère aîné à reçu la même sommes. quant à mon frère cadet nous avons renvoyer son dossier 4 fois et la dernière en recommandé. suite à cela l assurance viens de se rendre compte qu ils ont fait une erreur. Aujourd'hui il me réclame 5000 euro de trop perçu car il ont divisé le capital en deux au lieu de trois. j 'aimerais savoir si j 'ai un recours ou si je suis obliger de leurs restituer cette sommes en intégralité. merci pour votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés